

PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES

Effluent marin

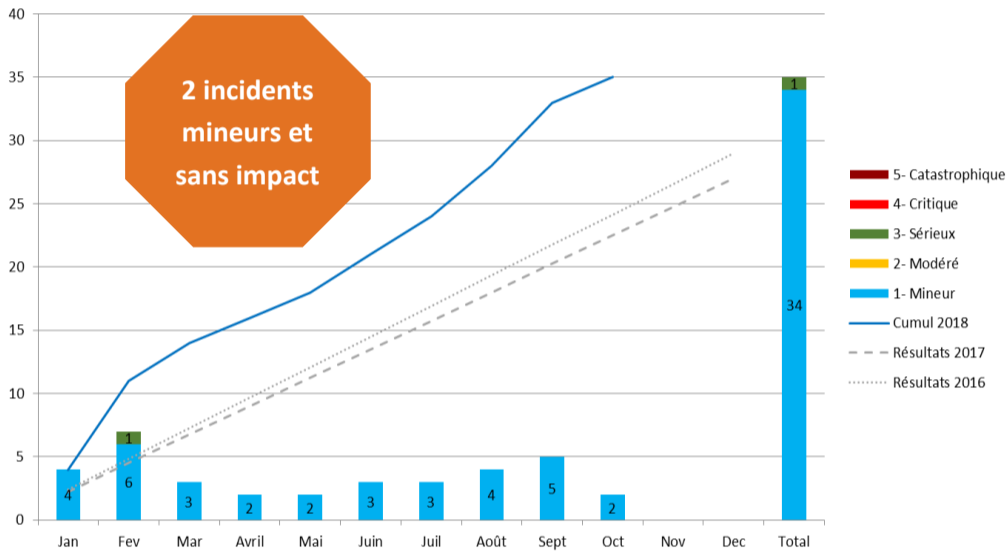
**100 %
Conforme***

*18 paramètres suivis

Incidents

**0 Incident
significatif**

Incidents environnementaux 2018



Actualités :

Vale NC accueille l'Œil en visite

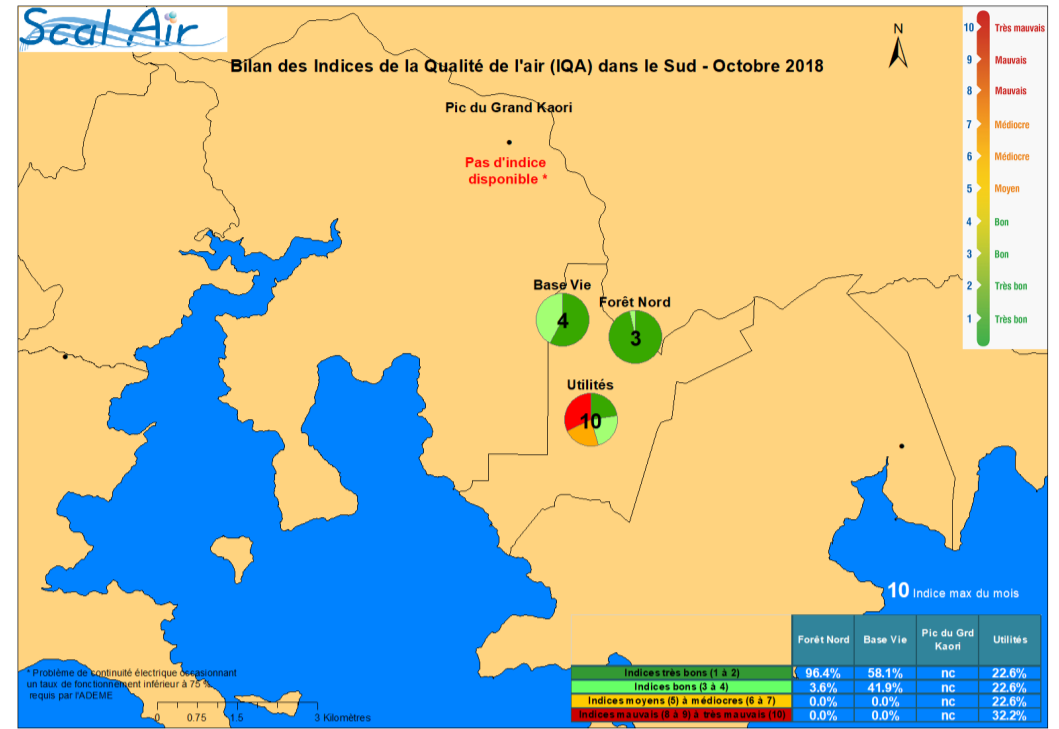
Une quinzaine de membres du conseil d'administration de l'Observatoire de l'environnement de la Nouvelle-Calédonie s'est rendu sur le site de Vale pour une visite complète des installations. Vale NC est membre de l'Œil depuis sa création en 2011. Pour rappel, l'Observatoire est une association créée par la Province Sud et comprend les institutions (Province Sud, gouvernement), les communes (Mont-Dore, Thio, Yaté, Ile des Pins), les représentants des populations locales (dont le CCCE), le secteur privé industrie-mine (SLN, Vale et Prony Energie), les groupements de défense des consommateurs (UFC Que Choisir) ainsi que les associations environnementales (EPLP, Action Biosphère, WWF, ...).



134 hectares de compensation environnementale chez Vale NC depuis l'an 2000— La compensation sert à « régler » la dette écologique contractée lors d'un impact environnemental, comme par exemple un défrichement.

On peut alors réaliser des opérations de plantations à l'extérieur de la zone impactée ou sur la zone impactée et s'ajoutera aux obligations réglementaires de réhabilitation. Ainsi entre 2000 et 2018, l'équivalent de 134 hectares de compensation ont été réalisés soit plus des 3/4 des surfaces totales plantées par VNC. A cela s'ajoutent les dons de plants de la pépinière de VNC à hauteur de 70 000 unités ainsi que le soutien de plusieurs dizaines d'études et de programmes scientifiques.

Qualité de l'air



Retrouvez toutes les informations relatives à la qualité de l'air du Grand Sud sur le site www.scalair.nc.

Infos Environnement

Actualités CCCE :

Dans le cadre de ses missions, le CCCE a souhaité suivre l'évolution des communautés biologiques marines à proximité immédiate du diffuseur de l'émissaire marin.

Le CCCE a mandaté les bureaux d'étude *Biocenose marine*, *Aqua Terra*, *Acrem* pour réaliser cette prestation. Ainsi, les 22 et 23 octobre, 8 sites de plongée ont été visités par deux équipes de plongeurs. Ces sites sont répartis sur la partie finale de l'émissaire marin (7 sites le long du diffuseur et 1 site hors diffuseur). Le dernier site a été proposé comme station témoin pour compléter le réseau de suivi biologique. Sur l'ensemble de ces sites, les stations suivantes ont été choisies pour le suivi :

à 3 stations (C41, C41-C42 et C43) positionnées sur le diffuseur.

à 1 station témoin (C40) positionnée sur la conduite avant le diffuseur.

Ces stations sont situées entre 36 et 41,4 m de profondeur.

Le suivi débutera en décembre 2018. Le CCCE communiquera les résultats de ces observations à la population.

